

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Aide aux travaux d'insonorisation d'un logement proche d'un aéroport

Vous vivez à côté de l'un des 11 principaux aéroports de France et subissez des nuisances sonores ? Vous pouvez recevoir une aide financière pour insonoriser votre logement (appartement ou maison). Cette aide permet également de faire réaliser une étude acoustique de votre logement. Nous vous indiquons les informations à connaître.

Peut-on être aidé pour insonoriser un logement proche d'un aéroport ?

Oui, si vous vivez à côté d'un aéroport, l'exploitant de cet aéroport peut vous verser une aide financière pour insonoriser votre logement (appartement ou maison).

L'aéroport doit être concerné par un plan de gêne sonore.

Le plan de gêne sonore (PGS) constate la gêne réelle subie autour de l'aéroport en identifiant 3 zones (I, II, III). La zone I correspond au niveau de bruit le plus élevé.

Vous pouvez visualiser les plans de gêne sonore (PGS) aux abords des aéroports :

- [Consulter le plan de gêne sonore \(PGS\) des aéroports](#)

L'aide permet de financer l'étude acoustique de votre logement et la réalisation des travaux d'isolation acoustique et de ventilation.

Cette aide est attribuée dans **la limite de certains plafonds** selon que vous habitez un appartement ou une maison.

À proximité de quel aéroport le logement doit être situé pour obtenir l'aide à l'insonorisation ?

Vous pouvez bénéficier de l'aide aux travaux d'insonorisation si vous habitez à proximité des aéroports suivants :

Bâle-Mulhouse

Beauvais-Tillé

Bordeaux-Mérignac

Lyon-Saint-Exupéry

Marseille-Provence

Nantes-Atlantique

Nice-Côte d'Azur

Paris Charles-de-Gaulle

Paris-Orly

Paris Le Bourget

Toulouse-Blagnac.

Quel est le montant de l'aide aux travaux d'insonorisation d'un logement proche d'un aéroport ?

L'aide est attribuée dans la limite de certains plafonds selon que vous habitez en appartement ou en maison.

Montant maximal de l'aide aux travaux d'insonorisation en fonction des caractéristiques du logement et de la zone du plan de gêne sonore (PGS)

	Zone I (niveau sonore très élevé)	Zone II (niveau sonore élevé)	Zone III (niveau sonore peu élevé)
--	-----------------------------------	-------------------------------	------------------------------------

Valeur forfaitaire (plafond) pour chaque pièce, sauf cuisine	2 500 €	2 310 €	1 900 €
--	---------	---------	---------

Valeur forfaitaire (plafond) pour la cuisine	2 310 €	1 720 €	1 345 €
--	---------	---------	---------

Ces montants sont multipliés par 3 si vous remplissez les 3 conditions suivantes :

Vous vivez dans une habitation à loyer modéré (HLM) datant d'avant 1960

Votre logement est situé en zone I ou II (niveau sonore très élevé ou élevé)

Votre logement a fait l'objet d'une convention de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Pour savoir si vous êtes concerné, contactez votre bailleur.

Montant maximal de l'aide aux travaux d'insonorisation en fonction des caractéristiques du logement et de la zone du plan de gêne sonore (PGS)

	Zone I (niveau sonore très élevé)	Zone II (niveau sonore élevé)	Zone III (niveau sonore peu élevé)
Valeur forfaitaire pour la toiture	6 250 €	6 250 €	6 250 €
Valeur forfaitaire pour chaque pièce, sauf cuisine	4 375 €	4 000 €	3 625 €
Valeur forfaitaire pour la cuisine	2 310 €	1 720 €	1 345 €

Comment bénéficier de l'aide aux travaux d'insonorisation d'un logement proche d'un aéroport ?

Pour obtenir l'aide aux travaux d'insonorisation, vous devez contacter l'exploitant de l'aéroport concerné. Vous recevrez alors un dossier à remplir. Ce dossier sera à envoyer à l'exploitant de l'aéroport par lettre recommandée avec accusé de réception.

Où s'adresser ?

Aéroport de Bâle-Mulhouse

Par courrier

Aéroport de Bâle-Mulhouse
BP 60120
F-68304 Saint-Louis Cedex

Par téléphone

+33 (0)3 89 90 31 11

Où s'adresser ?

Aéroport de Beauvais-Tillé

<https://www.aeroportparisbeauvais.com/contact>

Par courrier

SAGEB
Aéroport de Beauvais-Tillé
CS 20 442
60 004 Beauvais Cedex

Par téléphone

0 892 68 20 66

Par mail

<https://www.aeroportparisbeauvais.com/contact>

Où s'adresser ?

Aéroport de Bordeaux-Mérignac

Par courrier

Aéroport Bordeaux-Mérignac
Zone Frêt Aéroport
Avenue René Cassin
33700 Mérignac

Par téléphone

+33(0)556 34 50 50

Par formulaire de contact

<https://www.bordeaux.aeroport.fr/laeroport/environnement/contact-aide-linsonorisation>

Où s'adresser ?

Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry

Par courrier

Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry
BP 113
69125 Lyon-Saint-Exupéry Aéroport

Par téléphone

0826 800 226 (0.15 € /min)

Où s'adresser ?

Aéroport de Marseille Provence

Par courrier

Aéroport de Marseille Provence
BP 7 – Aéroport
13727 Marignane Cedex

**Par téléphone**

0820 811 414 (0,12 € /min)

Par formulaire de contact

Accès au [formulaire](#)

Où s'adresser ?

Aéroport de Nantes-Atlantique

Par courrier

Aéroport de Nantes Atlantique
44346 Bouguenais Cedex

Par téléphone

0892 568 800 (0.40 € /min)

Par messagerie

Accès à la [messagerie](#)

Où s'adresser ?

Aéroport de Nice-Côte d'Azur

Par courrier

Aéroport de Nice-Côte d'Azur
Rue Costes et Bellonte
06206 Nice

Par téléphone

0820 423 333 (0.12 € /min)

Par formulaire de contact

Accès au [formulaire](#)

Où s'adresser ?

Aéroports de Paris (Roissy Charles-de-Gaulle et Orly)

Par courrier**Roissy**

Aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle
95700 Roissy-en-France

Orly

Aéroport d'Orly
94390 Orly

Par téléphone

3950 (0.35 € /min depuis un poste fixe en France métropolitaine, surcoût éventuel lié à votre opérateur non compris)

Par formulaire de contact

Accès au [formulaire](#)

Où s'adresser ?

Aéroport Paris Le Bourget

Par courrier

Aéroport Paris Le Bourget
1 Rue Désiré Lucca
93350 Le Bourget

Par téléphone

3950

Par formulaire de contact

Accès au [formulaire](#)

Où s'adresser ?

Aéroport de Toulouse-Blagnac

Par courrier

Aéroport de Toulouse-Blagnac
CS 90103
31703 Blagnac Cedex

Par téléphone

0825 380 000 (0,18 € /min + prix d'un appel)

Par formulaire de contact

Accès au [formulaire](#)

Quelle est la procédure à suivre pour la réalisation des travaux d'insonorisation ?



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=F1702>

Si votre demande est acceptée, l'exploitant de l'aéroport vous envoie une lettre recommandée avec avis de réception vous indiquant que vous pouvez faire réaliser une étude acoustique de votre logement.

1-Réaliser une étude acoustique

L'étude acoustique doit être réalisée par un acousticien ou un bureau d'étude spécialisé.

Une liste est fournie en annexe de la décision d'attribution de l'aide remise par l'exploitant de l'aéroport.

Ce professionnel doit faire un état des lieux de votre logement et définir les objectifs et solutions à mettre en œuvre.

Il rédige ensuite un rapport accompagné d'une estimation du coût des travaux qu'il vous remet.

Le coût de la réalisation de cette étude est à votre charge. Pour être remboursé, vous devez envoyer à l'exploitant de l'aéroport un exemplaire du rapport du professionnel et la facture correspondant à l'étude acoustique réalisée.

Cet envoi doit être fait par lettre recommandée avec avis de réception.

2-Demander un devis pour réaliser les travaux

Une fois que vous êtes en possession de l'étude acoustique, vous pouvez demander un devis de travaux à l'entreprise de votre choix.

Vous devrez transmettre le devis par lettre recommandée avec avis de réception à l'exploitant de l'aéroport.

3-Attendre l'examen de la demande d'aide

Une fois le devis transmis, la demande d'aide est examinée par la commission consultative d'aide aux riverains. Elle donne un avis sur la situation géographique du logement (zone concernée par un PGS) et sur l'intensité des nuisances sonores.

L'exploitant de l'aéroport donne ensuite son accord pour l'attribution de l'aide. Cette décision vous est envoyée par courrier.

4-Faire réaliser les travaux

Une fois que vous avez reçu le courrier vous attribuant l'aide, vous devez faire réaliser les travaux dans un délai maximal de 2 ans.

À quel moment est versée l'aide aux travaux d'insonorisation ?

Vous recevrez l'aide financière une fois que l'ensemble des travaux sera terminé, et après avoir adressé l'ensemble des factures à l'exploitant de l'aéroport. Ces factures doivent être envoyées par lettre recommandée avec avis de réception.

Aides et prêts pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat

Aides de l'Anah

[MaPrimeRénov'](#)

[MaPrimeRénov' Copropriété](#)

[MaPrimeAdapt'](#)

[Autres aides](#)

Aides "Certificats d'économie d'énergie (CEE)" et Primes

[CEE "Standard"](#)

[Coup de pouce Chauffage](#)

[Coup de pouce Rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif](#)

Autres aides

[Éco-PTZ « Standard »](#)

[Éco-PTZ Copropriétés](#)

[Prêt avance mutation ne portant pas intérêt \(également appelé Prêt avance rénovation – PAR +\)](#)

[Prêt de la Caf](#)

[Insonorisation d'un logement proche d'un aéroport](#)

Questions – Réponses

- [Peut-on forcer un propriétaire à insonoriser son logement ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Aides et prêts pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat](#)
- [Diagnostic immobilier sur les bruits des aéroports](#)

Pour en savoir plus

- [Dossier sur l'aide à l'insonorisation des aéroports](#)

Source : Ministère chargé des transports

Où s' informer ?

• **Aéroport de Beauvais-Tillé**

<https://www.aeroportparisbeauvais.com/contact>

Par courrier

SAGEB

Aéroport de Beauvais-Tillé

CS 20 442

60 004 Beauvais Cedex

Par téléphone

0 892 68 20 66

Par mail

<https://www.aeroportparisbeauvais.com/contact>

• **Aéroport de Bordeaux-Mérignac**

Par courrier

Aéroport Bordeaux-Mérignac

Zone Frêt Aéroport

Avenue René Cassin

33700 Mérignac

Par téléphone

+33(0)556 34 50 50

Par formulaire de contact

<https://www.bordeaux.aeroport.fr/laeroport/environnement/contact-aide-linsonorisation>

• **Aéroport de Bâle-Mulhouse**

Par courrier

Aéroport de Bâle-Mulhouse

BP 60120

F-68304 Saint-Louis Cedex

Par téléphone

+33 (0)3 89 90 31 11

• **Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry**

Par courrier

Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry

BP 113

69125 Lyon-Saint-Exupéry Aéroport

Par téléphone

0826 800 226 (0.15 € /min)

• **Aéroport de Nantes-Atlantique**

Par courrier

Aéroport de Nantes Atlantique

44346 Bouguenais Cedex

Par téléphone

0892 568 800 (0.40 € /min)

Par messagerie

Accès à la [messagerie](#)

• **Aéroport de Marseille Provence**

Par courrier

Aéroport de Marseille Provence

BP 7 – Aéroport

13727 Marignane Cedex

Par téléphone

0820 811 414 (0.12 € /min)

Par formulaire de contact

Accès au [formulaire](#)

- **Aéroport de Nice-Côte d'Azur**

Par courrier

Aéroport de Nice-Côte d'Azur

Rue Costes et Bellonte

06206 Nice

Par téléphone

0820 423 333 (0.12 € /min)

Par formulaire de contact

Accès au [formulaire](#)

- **Aéroports de Paris (Roissy Charles-de-Gaulle et Orly)**

Par courrier

Roissy

Aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle

95700 Roissy-en-France

Orly

Aéroport d'Orly

94390 Orly

Par téléphone

3950 (0.35 € /min depuis un poste fixe en France métropolitaine, surcoût éventuel lié à votre opérateur non compris)

Par formulaire de contact

Accès au [formulaire](#)

- **Aéroport Paris Le Bourget**

Par courrier

Aéroport Paris Le Bourget

1 Rue Désiré Lucca

93350 Le Bourget

Par téléphone

3950

Par formulaire de contact

Accès au [formulaire](#)

- **Aéroport de Toulouse-Blagnac**

Par courrier

Aéroport de Toulouse-Blagnac

CS 90103

31703 Blagnac Cedex

Par téléphone

0825 380 000 (0,18 € /min + prix d'un appel)

Par formulaire de contact

Accès au [formulaire](#)

Comment faire si...

J'achète un logement

Services en ligne

- [Consulter le plan de gêne sonore \(PGS\) des aéroports](#)
Téléservice

Textes de référence

- [Code de l'environnement : articles R571-85 à R571-90](#)
Plafonnement de l'aide à l'insonorisation
- [Arrêté du 23 février 2011 relatif au plafond du montant des prestations à prendre en considération pour les aides à l'insonorisation des logements](#)
Caractéristiques



AGGLOMÉRATION



AGGLOMÉRATION

Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=F1702>